

## Description de la structure

L'établissement de Draguignan est une maison d'arrêt d'une capacité théorique de 504 places qui a vocation à accueillir les personnes détenues prévenues et les personnes détenues condamnées à de courtes peines ou en attente d'affectation en établissement pour peine.

Trois grandes zones peuvent être distinguées :

### ► Le secteur hors enceinte hors détention :

Ce secteur est composé des parkings, du Mess, de la zone formation des personnels, du pôle médico-psycho-social, des locaux syndicaux, de l'Accueil Familiales.

### ► Le secteur en enceinte hors détention :

Ce secteur est composé de l'administration, du greffe, des locaux du personnel en détention (détente, chambres de veille), de la cour d'honneur, des accès des familles aux parloirs, UVF, Parloirs familiaux.

### ► Le secteur en enceinte en détention :

Ce secteur regroupe l'ensemble des fonctions indispensables à la vie des personnes détenues.

♦ **Hébergements** : 3 quartiers hommes d'une capacité théorique de 160 personnes détenues.

Chaque quartier dispose de 2 cours de promenade, 3 salles d'activités, 1 salle de musculation, 1 local coiffeur et 1 bibliothèque annexe.

### ♦ Quartiers spécifiques :

- **QAE** (Quartier d'Accueil et d'Évaluation) de 24 places (dont deux places PMR) et 2 CPROU (Cellule de Protection d'Urgence).

- **QID** (Quartier d'Isolement et disciplinaire) de 25 places.

### ♦ Zone parloirs :

- 31 cabines classiques (dont 2 PMR et 2 hygiaphones).

- 4 UVF (Unité de Vie Familiale).

- 3 parloirs familiaux.

- 8 cabines parloirs avocat (dont 1 PMR).

- 3 salles de visio-conférence.

### ♦ Pôle scolaire / Insertion et Prévention de la récidive

Zone enseignement, Zone insertion et prévention de la récidive, Bibliothèque centrale, Salle de spectacle, Salle multi-média, Salle de culte.

### ♦ Équipements sportifs

1 Gymnase et 2 terrains de sport en synthétique.

### ♦ 2 zones « Potagers »

### ♦ Zone Ateliers

10 modules d'environ 120 m2 chacun et une salle de formation/informatique.

♦ **Zone Service à la personne** : cuisine générale/cuisine pédagogique, blanchisserie, magasin/cantine.

♦ **Zone Service au bâtiment** : Garage, atelier de maintenance, local tri sélectif.

### ♦ Unité Sanitaire

L'unité sanitaire s'étend sur 1075 m2 et comprend :

- un espace dédié aux personnels du centre hospitalier (bureau, vestiaire, salle de réunion...).

- Box d'attente et salles d'accueil des personnes détenues.

- le plateau technique composé de : salles et bureaux de consultations, une salle pour les actions d'éducation à la santé, une salle pour les activités thérapeutiques, 1 cabinet de kinésithérapie, 2 cabinets dentaires, 1 espace radiologie et locaux « pharmacie ».

## Organigramme sur plan non définitif Les personnels

Personnel de direction	4
Personnels administratifs	24
Personnels techniques	3
Psychologue	1
Personnels insertion	10
Surveillants	189
Surveillants - Moniteur de sport	4
1ers surveillants et majors	28
Officiers	9
<b>Total</b>	<b>272</b>

## La gestion déléguée

La MA de Draguignan est un établissement à gestion déléguée, ce qui consiste à associer une entreprise privée au fonctionnement de l'établissement et à la réalisation de certaines missions relevant de la réinsertion.

Dans ce cadre, le partenaire privé assure les prestations suivantes :

- Restauration des personnels pénitentiaires

- Restauration des personnes détenues

- Hôtellerie-blanchisserie

- Cantine

- Maintenance

- Nettoyage des locaux

- Transport

- Travail pénitentiaire

- Accueil des familles



Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale  
des services pénitentiaires de Marseille

## Maison d'arrêt de Draguignan



3305, Avenue Fred. Scamaroni  
83300 Draguignan

### Contacts

[claire.doucet@justice.fr](mailto:claire.doucet@justice.fr)

[magali.colombi@justice.fr](mailto:magali.colombi@justice.fr)

La Maison d'Arrêt Hommes (MAH) de DRAGUIGNAN est un Établissement dit à Réinsertion Active (ERA) et configuré pour permettre cela (Cf Objectifs Nouveau Programme Immobilier 2012). Ce sera la première fois qu'une MAH d'une capacité opérationnelle de 744 places ouvrira avec ce label.

L'équipe projet a décidé d'axer la politique de cette maison d'arrêt vers trois orientations.

**La première orientation concerne le principe de régimes de détention innovants où la population pénale passera le moins de temps possible en cellule mais dans des lieux de vie collectif.**

Cela nécessite des actions fortes en matière de formations et d'activités en général, scolaires, culturelles, sportives, d'éducation à la santé..., induisant une stricte organisation des différents mouvements et contrôles.

L'architecture moderne de cet établissement permet cela.

Chaque bâtiment d'hébergement est doté de 4 niveaux d'encellulement, les doubles niveaux correspondant entre eux (1 et 2) (3 et 4).

Chaque rez de chaussée comporte 3 salles d'activité, une salle de musculation, une bibliothèque et un espace coiffeur, ainsi que deux cours de promenade. Ces espaces collectifs limitent les mouvements hors de ce bâtiment bien évidemment.

Par ailleurs, l'établissement compte deux vastes potagers à l'intersection des 3 bâtiments, deux terrains de foot synthétiques, un gymnase multi sport. Pour les activités scolaires, culturelles, et culturelles, des espaces sont également prévus : une grande bibliothèque centrale, un espace multimédia, une salle de spectacle et une salle poli-culturelle. Une vaste zone ateliers est également prévue.

Quant aux liens familiaux, ce sont 31 cabines parloirs, 4 UVF et 3 salons familiaux qui sont construits.



Bâtiment AFA (Accueil des Familles) et bâtiment MESS

**La deuxième orientation est celle de tourner l'établissement dans sa globalité vers des actions éco-responsables.**

Le tri sélectif et la lutte contre les gaspillages seront introduits et portés avec l'aide de partenaires extérieurs à travers des ateliers de travail, de formation, de chantiers extérieurs.

L'administration pénitentiaire depuis un accord national en 2015 doit

tendre vers cette politique, toutes les initiatives sont les bienvenues.

Enfin et surtout, **la troisième orientation concernera les personnels** : voilà deux années déjà que notre tutelle a demandé aux différents directeurs interrégionaux de créer des groupes de travail autour du métier du surveillant et des orientations nouvelles à trouver eu égard les difficultés rencontrées sur les terrains.

S'il est indéniable que depuis plus de 10 ans déjà, les métiers du surveillant n'ont cessé de se spécialiser, l'équipe projet a décidé là aussi, d'innover sur la MAH de DRAGUIGNAN.

En effet, deux secteurs d'intervention seront clairement définis, celui tourné vers l'accompagnement de la PPSMJ et celui tourné vers toutes les actions dites de sécurité.

Ces deux secteurs d'intervention seront interchangeable à des rythmes que l'on définira ensemble.



**Le secteur tourné vers l'accompagnement de la PPSMJ : le cœur du métier**

- Le QH1 devrait regrouper les prévenus.
- Le QH2 regroupera des prévenus et des condamnés dans un régime de détention dit de confiance ou de respect.
- Le QH3 recevra les condamnés.

Si le principe général est d'engager un maximum de personnes détenues vers les différentes activités, le BH2 sera marqué par une contractualisation où ces dernières devront respecter un certain nombre de règles et d'obligations pour obtenir des gratifications, et jouir d'une autonomie la plus large possible.

Les personnels affectés dans ce bâtiment devront être volontaires et auront un rôle déterminant, car ils encadreront, contrôleront, animeront des activités pour ceux qui le souhaiteront, et surtout évalueront le comportement de chaque personne détenue à laquelle ils communiqueront les améliorations ou les difficultés. Le maintien de la personne détenue dans ce bâtiment dit de confiance dépendra directement des évaluations qui seront faites par les personnels engagés sur ce bâtiment. Ces modules de confiance ou de respect sont expérimentés dans différentes disp, et ont nettement amélioré le climat en détention, par une baisse significative des CRI et des violences en général. La MAH de Draguignan a souhaité s'inscrire dès l'ouverture dans ce schéma.

Les personnels des BH1 et 3 observeront et encadreront les PPSMJ qui seront dans un régime porte fermée mais qui participeront aussi

à un certain nombre d'activités.

Les personnels dédiés des parloirs et les postes fixes des secteurs associés (US, PIPR, ateliers, cuisine...) seront également inscrits dans des rôles de sociabilisation, et d'observation.

**Le secteur tourné vers les actions dites de sécurité :**

Les agents seront aussi volontaires, feront acte de candidature et seront évalués par rapport à des compétences requises préalables, par le formateur assisté des différents responsables de secteur.

Ils s'attacheront à réaliser les fouilles des locaux, fouilles sectorielles, fouilles aléatoires et programmées lors de remontée de promenade, assureront les rondes de sécurité périmétrique, les extractions, et les interventions (incendie, secourisme,...)...

A ces missions de sécurité s'ajoutera la tenue des postes tels que PCI, PEP, QID.

D'une façon générale, l'organisation des rythmes de travail veillera à dégager régulièrement des temps de formation adaptés à chaque poste. En conclusion, personne n'est titulaire du poste, il faudra des rotations des personnels, pour créer intérêt, remise en question, synergie entre les différents personnels et dynamisme, cela participera au développement des compétences de chacun.



**Equipe projet au 1<sup>er</sup> février 2017 :**

- Claire DOUCET, Chef d'établissement
- Magali COLOMBI, Adjointe au Chef d'établissement
- Alexis HATTINGUAIS, Directeur adjoint
- Mohamed SEBA, Directeur adjoint
- Patrick BARRACANO, Attaché d'administration
- Nabil HILALI, Attaché d'administration
- Thierry HUBERT, Chef de détention.
- Jérôme ERNSTBERGER, Adjoint au chef de détention
- Mickaël ADIJ, Gradé Planificateur
- Jean-Luc CONTE, adjoint administratif